

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Communiqué de campagne "Faire gagner la gauche à gauche"

No 3

Cne-Sarkozy ? Girouette ou dissimulateur ?

- Politique - Communiqués "anti-Sarko" -

Date de mise en ligne : dimanche 28 janvier 2007

Démocratie & Socialisme

Que dit Sarkozy sur le Cne et contrat unique dans son discours d'Agen ?

« Au chef d'entreprise qui hésite à embaucher parce qu'il a peur de ne pas pouvoir licencier et qui se perd entre les quelque 36 formules de contrats de travail possibles, je propose un contrat unique à durée indéterminée, plus souple, avec une consolidation des droits du salarié au cours du temps. » Discours de Sarkozy à Agen

Que dit Sarkozy sur le Cne et le contrat unique à Charleville-Mezières ?

« ... je propose qu'on protège moins les emplois et davantage les personnes, grâce à la création d'un contrat de travail unique, à durée indéterminée, à droits progressifs, plus souple en matière de licenciement économique, et d'une sécurité sociale professionnelle qui sécurise mieux les parcours individuels. Quand on change d'emploi on doit être mieux protégé. Et c'est parce que l'on sera mieux protégé que l'on changera plus facilement d'emploi. » discours de Sarkozy à Charleville-Mézières

Que dit Sarkozy sur le Cne et le contrat unique dans le programme officiel de l'Ump ?

« Un nouveau contrat de travail pour un marché du travail qui fonctionne mieux : »

« En concertation avec les partenaires sociaux, un nouveau contrat de travail, applicable à toute nouvelle embauche sera créé : il sera plus souple les entreprises, grâce à des procédures de licenciement moins longues et surtout moins incertaines, plus gratifiant pour les salariés car il sera unique et nécessairement à durée indéterminée. Les entreprises embaucheront plus, plus vite et plus facilement. »(programme Ump P.28)

Que dit Sarkozy sur le cne et le contrat unique devant le Cg-Pme de JF Roubaud, mercredi 24 janvier ?

« Le CNE est un progrès, il ne faut pas y toucher », a alors déclaré Nicolas Sarkozy, en souhaitant la mise en place « d'un contrat unique, inspiré du CNE. »

Les choses sont claires : mais dures à faire passer, contre l'avis de tous les syndicats, contre les jeunes et les salariés qui ont gagné en avril 2006 ! (Reuters)

Comment prétendre parler aux ouvriers et leur promettre de

- ▶ se faire « séparabiliser » facilement,
- ▶ de travailler plus, de gagner moins,
- ▶ de travailler le dimanche,
- ▶ de diminuer le droit de grève,
- ▶ de diminuer les droits syndicaux,
- ▶ de ne plus comptabiliser les heures supplémentaires qui ne seraient plus majorées, ni cotisés pour le salarié, ni imposées pour l'employeur...

Alors que dit Xavier Bertrand porte-parole de Sarkozy, pour atténuer l'amère pilule, sur le Cne et le contrat unique ce matin dans la Tribune ?

PARIS (Reuters) - Nicolas Sarkozy ne prévoit finalement pas de généraliser la formule du Contrat nouvelle embauche (CNE), introduit par l'actuel gouvernement et qui permet de licencier sans motif pendant une période de deux ans, annonce son porte-parole Xavier Bertrand." « Le CNE, avec 800.000 contrats signés et 240.000 créations

d'emplois, a montré que l'assouplissement de notre droit du travail permettait de libérer les embauches. Mais il a aussi des défauts comme l'absence de la motivation de rupture du contrat et une période d'essai beaucoup trop longue. Notre intention n'est donc pas de le généraliser", » dit-il dans un entretien au journal La Tribune lundi 29 janvier.

Sarkozy est en fait le candidat du Cpe et du Cne. Il a voté et défendu l'un et l'autre en août 2005 et au printemps 2006.

Il n'a cessé, depuis, de remettre en cause le Cdi tel qu'il est dans notre Code du travail. Le fond, c'est qu'il veut faciliter le licenciement, la « séparabilité » comme l'appelle Mme Parisot : licenciement sans motif, sans prud'hommes, sans recours, plus de droit collectif mais des transactions individuelles avec indemnités, en échange d'hypothétiques promesses de reclassement... et il annonce en même temps que quelqu'un qui aura refusé trois emplois n'aura plus d'indemnités.

Si vous doutez que ce que veut Sarkozy, en fait, sans oser le dire franchement (car tous les syndicats sont contre) c'est le Cne sur toute la vie, et le licenciement sans motif et sans recours...

Demandez-vous pourquoi il a reporté l'élection prud'hommes de décembre 2007 à décembre 2008, pourquoi il limite le droit et les moyens des conseillers prud'hommes à juger ?

Le thème clef des discours de Sarkozy et du Medef c'est de « faciliter le licenciement pour faciliter l'embauche » (argument incroyable dont on se demande bien en quoi il pourrait créer de l'emploi ! Un patron qui est assez pervers pour n'embaucher qu'à la condition de pouvoir se débarrasser sans « motif » d'un salarié est un patron dont il faut se méfier !)

Récemment l'Insee a révélé que de plus en plus de salariés sont déclassés, « employabilisés » à plus bas salaire... (cf encadré ci-dessous)

Moins de droits à conserver son emploi, plus de « droits » hypothétiques à en trouver un autre moins bien payé, c'est un marché de dupes proposé aux salariés, qui revient à lâcher la proie pour l'ombre : c'est la prétendue « sécurité professionnelle » professée par Sarkozy.

Gérard Filoche

Note : Pour information, le « projet socialiste » propose d'abroger le Cne et fixe la date des élections prud'hommes... en décembre 2007 (sur ce dernier point, amendement gerard filoche intégré le 6 juin 2006).

Salariés : le poids des déclassements a "plus que doublé" en 20 ans, selon l'Insee

PARIS (AFP) - Le poids des salariés ayant vécu un déclassement dans la hiérarchie socioprofessionnelle a "plus que doublé" en 20 ans, passant de 3% au début des années 1980 à près de 7% dans les années 2000, selon une étude Insee publiée mardi.

Dans un contexte de chômage <http://fr.fc.yahoo.com/e/emploi.html> toujours massif, l'Insee constate que le déclassement, encore "très rare entre 1980 et 1985", "n'est plus un phénomène marginal" entre 1998 et 2003, et a "plus que doublé".

Le fait de "descendre l'échelle sociale" intervient "souvent à la suite d'un passage par le chômage <http://fr.fc.yahoo.com/e/emploi.html> ou l'inactivité", la mobilité descendante constituant "un moyen de conserver un emploi ou, pour les chômeurs, d'en retrouver un plus rapidement", note l'Insee, qui a limité son étude aux personnes âgées de 30 à 54 ans en fin de période.

Hommes et femmes sont égaux face au déclassement, 6,6% des salariés et 6,8% de leurs collègues femmes ayant connu une trajectoire descendante en 1998-2003.

Entre 1980 et 1985, leur proportion atteignait respectivement 3,2% et 3,1%.

Parallèlement, les trajectoires ascendantes sont devenues "plus courantes", même si elles demeurent surtout l'apanage des hommes, selon l'Insee.

Entre 1998 et 2003, 15,1% des salariés ont progressé dans la hiérarchie socioprofessionnelle, contre respectivement 9,7% entre 1980 et 1985.

Un trentenaire sur trois a changé de catégorie socioprofessionnelle entre 1998 et 2003 (contre un sur cinq en 1980-85), ce qui "est sans doute le signe de recrutements effectués de plus en plus souvent en dessous du niveau de compétence" et "compensés ensuite par des promotions vers des métiers plus en accord avec la formation initiale", analyse l'Insee.

Les chiffres sont en retrait pour les femmes, avec 10,5% de mobilité ascendante entre 1998 et 2003, contre 6,6% au début des années 80.

Se mettre à son compte pour devenir artisan, commerçant ou chef d'entreprise reste une filière de promotion essentiellement masculine, empruntée par 80.000 ouvriers qualifiés entre 1998 et 2003, soit 3% d'entre eux.

Les ouvrières qualifiées sont les plus mal loties de tous les salariés : une sur neuf (11,8%) a connu le déclassement entre 1998 et 2003. "Il s'agit principalement de femmes travaillant dans l'industrie qui, touchées par la diminution de l'emploi industriel, ont migré vers un emploi <http://fr.fc.yahoo.com/e/emploi.html> dans les services de niveau de qualification inférieur (aide ménagère, ...)", souligne l'Insee.